Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-212201776-20260701-DEL20260701_53-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Pléguien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1er juillet 2026

DATE DE LA CONVOCATION :
25 juin 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

L'an deux mil vingt-six,
Le premier du mois de juillet à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Pléguien, sous la présidence de Madame Maëlig TAISSET, Maire.

Etaient présents :
TAISSET Maëlig, Maire
LE MÉHAUTÉ Claude, BOCHER Emilie, HERNOT Hervé, GOAZIOU Fabienne, Adjoints
DERRIEN Marylène, GOUEREC Nathalie, FOVET Karine, RAULT Frédéric, BRIAND Yvon, LE BLANC Stéphane, ~~CARON Guillaume~~, GUERVILLY Alan, MADEC Myriam, GALLIER Coline, Conseillers Municipaux,

Absents : CARON Guillaume

Secrétaire de séance : LE MÉHAUTÉ Claude

Dénomination du bâtiment du pôle pluridisciplinaire (ancien CIAS)

Madame la Maire rappelle l'acquisition par la commune de l'ancien bâtiment du CIAS, dans le cadre d'un projet de création d'un pôle pluridisciplinaire à vocation économique.

Ce nouvel équipement communal est destiné à renforcer le développement économique en centralité, en favorisant notamment l'implantation et le maintien de professionnels au cœur de la commune, en lien direct avec les services, commerces et équipements déjà présents.

Le bâtiment accueille aujourd'hui deux professionnels : un dessinateur-projeteur en architecture et une ostéopathe. À terme, il a vocation à constituer un pôle pluridisciplinaire permettant de renforcer le tissu économique local et d'encourager l'installation de nouvelles activités professionnelles.

Ce projet s'inscrit pleinement dans la démarche de redynamisation du centre-bourg engagée par la commune depuis une dizaine d'années, visant à conforter l'attractivité et la vitalité de la centralité communale.

À la suite des échanges précédents intervenus sur ce dossier, Mme la Maire propose au Conseil municipal d'acter le choix du nom de ce nouveau bâtiment communal.

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de dénommer le pôle pluridisciplinaire (ancien CIAS) « La Ruche ».

Fait et délibéré à Pléguien,
Les jours, mois et an susdits
Pour copie conforme,
La Maire,
Maëlig TAISSET

Claude LE MEHAUTE
Secrétaire de séance